



**Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Établissement
Lundi 28 janvier 2019**

Présents:

Représentants de l'Administration, membres de droit

CHESNE Michel, *Proviseur*

CASSIERS Laure, *Directrice des Affaires Financières*

MICHAUX Arnaud, *CPE*

DAEDEN Herminia, *Attachée de Coopération pour le français*

Représentants des personnels

DROUILLON Nicolas, *Représentant(e) des personnels non enseignants*

MARTINEAU Emmanuel, *Représentant(e) des personnels enseignants 1^{er} degré*

FREVENT Stéphane, *Représentant(e) des personnels enseignants 2nd degré*

HARDIT Christine, *Représentant(e) des personnels enseignants 1^{er} degré*

Représentants des parents et des élèves

SVEBOELLE Edith, *Représentant(e) des parents*

KJAER Emma, *Représentant(e) des élèves*

ROUZIUX Sasha, *Représentant(e) des élèves*

Personnalités invitées

ABDELMOUMENE Chérif, *Directeur temps péri-scolaire*

JAKOBSEN Mette, *Directrice des études danoises*

CARON Marie José, *Conseillère Consulaire*

DE VISME Luc, *Conseiller Consulaire*

SEGRETAIN CHRISTIANSEN Emmanuelle, *Secrétaire*

Absents excusés

Représentants de l'Administration, membres de droit

HARTVICK Cédric, *Directeur Primaire*

CORCELLE Elisabeth, *Représentant(e) des parents*

MENSAH Aurore, *Représentant(e) des parents*

BADACHE Pascal, *Conseiller Consulaire*



Ordre du jour

| | | |
|----|---|---|
| 1. | Approbation du Conseil d'établissement du 10 octobre 2018 | 2 |
| 2. | Calendrier année scolaire 2019-2020..... | 2 |
| 3. | Préparation rentrée scolaire 2019-2020 | 2 |
| 1) | Point d'information réforme «baccalauréat 2021 » | 2 |
| 4. | Carte des emplois | 2 |
| 1) | Postes professeurs résidents susceptibles d'être vacants | 2 |
| 5. | Questions Diverses | 3 |

1. Approbation du Conseil d'établissement du 10 octobre 2018

Le procès-verbal du CE du 10 octobre 2018 est approuvé.

2. Calendrier année scolaire 2019-2020

Le Proviseur rappelle les règles imposées par le Ministère de l'Education Nationale : 36 semaines de travail réparties en 5 périodes de travail et 4 périodes de vacances scolaires ; un minimum de 170 jours travaillés.

Ce calendrier une fois voté par les membres du CE sera envoyé à l'Inspecteur de l'Education Nationale en poste à Londres qui le validera, puis il sera envoyé à l'AEFE, sous couvert du poste diplomatique, qui le validera ou non.

Il précise aussi quelles sont les contraintes imposées par le « pays » : vacances d'automne la semaine 42, vacances d'hiver la semaine 7 et vacances de printemps pendant les fêtes de Pâques. En vertu des directives de l'AEFE, la prérentrée ne peut pas avoir lieu avant le 21 août.

Le CE vote favorablement pour la proposition de calendrier 2019-2020

3. Préparation rentrée scolaire 2019-2020

1) Point d'information réforme «baccalauréat 2021 »

Mr le Proviseur rappelle les points essentiels de la réforme du baccalauréat déjà présentées aux parents. Disparition des filières, nouveaux programmes et nouvelles modalités de passage des épreuves.

En conformité avec les préconisations de l'AEFE et du BO du 05 septembre, les sept spécialités qui seront proposées au Lycée français Prins Henrik en 1^{ère} l'année prochaine sont :

- Histoire, géographie et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Langues et littératures étrangères
- Mathématiques
- Physique chimie
- Sciences et vie de la terre
- Sciences économiques et sociales

Les élèves prendront trois spécialités parmi celles –ci. En fin de 1^{ère}, ils n'en conserveront que deux.

4. Carte des emplois

1) Postes professeurs résidents susceptibles d'être vacants

Mr Le proviseur informe les membres du CE sur la carte des emplois. A ce jour, nous n'avons pas de poste d'enseignant qui sera effectivement vacant à la rentrée prochaine.

Seulement deux professeurs du secondaire ont déclaré leur poste susceptible d'être vacant.



ÉTABLISSEMENT
CONVENTIONNÉ



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Postes de résident

Postes susceptibles d'être vacants

1 poste de certifié lettres modernes

1 poste de certifié/agrégé SVT

Afin d'anticiper leur départ éventuel, nous avons lancé la campagne de recrutement pour les résidents. Nous étudierons les candidatures reçues au CCPLA. Dans le cas où l'un des postes deviendrait vacant, nous serons tenus d'informer l'AEFE avant de proposer le poste aux enseignants retenus.

5. Questions Diverses

(Pas de questions diverses déposées par les membres du CE).

Les points prévus à l'ordre du jour ayant tous été traités, la séance est levée à 17h55

Michel CHESNE
Proviseur